qu'il a d'abord écrit contre et ensuite en faveur de la confédération est parfaitement étranger au débat. Je ne l'aurais pas même mentionné, si le gouvernement ne se servait pas de cet ouvrage de 1865 (le second), pour propager partout ses doctrines sur la confédération: il en fait semer des milliers d'exemplaires par tout le Bas-Canada et. afin d'atteindre les Anglais, il le fait traduire en anglais. Il est donc important d'avertir le peuple de se méfier des arguments contenus dans ce livre; ils sont en contradiction directe avec les opinions émises par l'auteur dans son ouvrage de 1858, dans lequel il dit, en propres termes, que les conséquences de la confédération seraient la ruine du Bas-Canada. Comme de raison, l'auteur, dans son ouvrage de 1865, essaie d'expliquer son changement d'opinion; il n'en est pas moins vrai qu'il s'est trompé, soit en 1858, soit en 1865. Lequel des deux ouvrages est le meilleur? L'on peut dire en faveur de celui de 1865 qu'il est quatre fois plus gros que l'autre ; c'est-peut être un désavantage, aux yeux de certains lecteurs.-Le gouvernement, qui sait combien le peuple craint les taxes directes, lui dit que la confédération ne l'expose nullement à ce risque. nouveau procédé va-t-il done inventer pour faire de l'argent? Il est indubitable que la confédération va considérablement augmenter nos dépenses. Ainsi, par exemple, le Canada, qui n'a qu'un seul gouvernement à supporter maintenant (et c'est tout ce qu'il peut faire que de le supporter), en aura trois, ou bien près de trois : le gouvernement du Haut-Canada, le gouvernement du Bas-Canada et les neuf douzièmes du gouvernement fédéral. Il en sera de même pour les législatures. Le Canada, dont la population formera les neuf douzièmes de la population de la confédération, aura à construire les neuf douzièmes du chemin de fer intercolonial, au lieu des cinq douzièmes qui devaient être à sa charge, d'après les arrangements de 1868. Quant à l'ouverture du termoire presque sans bornes du Nord-Ouest et à la construction des fortifications dont on ne parle encore qu'à voix basse, pour ne pas trop nous effrayer, il est impossible de calculer les dépenses que ces travaux entraîneront. Et, en face de cette augmentation de nos dépenses, notre princi-Pale source de revenu va considérablement diminuer : je veux dire les droits d'entrée Prélevés aux douanes. Voici comment le ministre des finances explique la nécessité de cette réduction :

"Il est évident, puisque les provinces de l'Atlantique consomment une beaucoup plus grande quantité d'articles payant des droits d'entrée que nous, que nous serons obligés, pour assimiler tous les tarifs des douanes, de diminuer les droits d'entrée que nous payons au Canada. Les provinces de l'Atlantique ne peuvent pas adopter un tarif de douanes aussi élevé que le nôtre."

Je orois avoir démontré que nos dépenses doivent infailliblement augmenter, et comme nos revenus vont diminuer, à quelle nouvelle taxe le gouvernement va-t-il avoir recours pour combler le déficit? L'on nous dit que le Bas-Canada aura un revenu de près d'un million et demi, pour faire face à ses dépenses locales; avec quoi aubviendronsnous à notre part des dépenses tédérales, qui sera beaucoup plus considérable? --Mais il est temps d'en venir aux avantages qui, nous dit-on, doivent infailliblement résulter de la confédération. Ils peuvent se classer en trois catégories : politiques, militaires et commerciaux. L'hon. député de Montmorenci nous annonce que nous allons avoir l'avantage de nous asseoir au banquet des nations. La perspective est très flatteuse, je l'avoue, mais elle ne doit pas être asses éblouissante pour nous faire perdre la tête. L'hon. ministre des finances, fidèle à la doctrine que la grandeur d'un Etat est proportionnée à la grandeur de sa dette, nous annonce que notre crédit va augmenter considérablement, et que nous pourrous emprunter beaucoup plus d'argent que nous ne l'avons fait jusqu'ici, - perspective qui parait fort le réjouir. Cette facilité d'emprunter n'est pas toujours un bien; mais il faut remarquer que notre crédit dépendra entièrement du succès de notre confédération. Si elle ne réussit pas, s'il vient à s'élever quelque difficulté sérieuse dans son sein, ce qui n'est pas impossible, l'opinion publique sera d'autant plus prompte à s'alarmer que notre forme de gouvernement sédératif ne donne pas de fortes garanties pour le maintien de l'ordre et de la paix, et notre crédit vaudra bientôt moins que la crédit d'une seule province ne vaut aujourd'hui. L'hon. président du conseil énumère toutes nos provinces, en les comparant, l'une après l'autre, sous le rapport de la superficie, aux grands Etats de l'Europe, finissant par le territoire de la Baie d'Hudson, qui, dit-il, est aussi grand que la Russie d'Europe. Oui, mais, comme la Russie d'Europe, pourra-t-il jamais supporter une population de soixante millions, et nourrir du surplus de son blé une bonne partie de l'Europe? Ce sont